NEUILLY
EN DONJON

Gazette de la mairie - Décembre 2018

- Sommaire -

Page 1 : Mot du Maire
Page 2 : Votre Conseil Municipal - Vos délégués aux organismes et syndicats - Vos délégués aux commissions intercommunales
Page 3 : Budget primitif 2018 - Taxes 2018
Page 4 : Etat Civil - Artisans et commerçants Neuillyssois
Page 5 : Investissements communaux en 2018
Page 6 : Investissements communaux en 2018
Page 7 : Informations complémentaires
Page 8 : CCAS
Page 9 : Ecole maternelle et RPI
Page 10 : Ecole maternelle et RPI
Page 11 : Ecole maternelle et RPI
Page 12 : Ecole maternelle et RPI
Page 13 : « Bien Vivre à Neuilly »
Page 14 : « Bien Vivre à Neuilly »
Page 15 : « Bien Vivre à Neuilly »
Page 16 : « Bien Vivre à Neuilly »
Page 17 : Calendrier prévisionnel des manifestations
Page 18 : Club des Hirondelles
Page 19 : C.A.T.M - Comité des Fêtes
Page 20 : Comité des Fêtes
Page 21 : Club de pétanque Neuillyssois
Page 22 : Les Amis de l'église Ste Marie-Madeleine
Page 23 : Relais paroissial - Association Vouzance et Loire
Page 24 : Val Libre, Culture et Patrimoine
Page 25 : Com-Com Entr'Allier Besbre et Loire
Page 26 : Com-Com Entr'Allier Besbre et Loire
Page 27 : Com-Com Entr'Allier Besbre et Loire
Page 28 : Com-Com Entr'Allier Besbre et Loire
Page 29 : SICTOM Sud Allier
Page 30 : SIVOM de la Vallée de la Besbre
Page 31: Pompiers du Donjon
Page 32 : Centre Social La Farandole
Page 33 : Centre Social La Farandole

Directeur de la publication : Dominique GEOFFROY
Rédaction : Sylvie CHOPIN, Agnès DENIZOT
Crédits photos : Sylvie CHOPIN, Agnès DENIZOT, Associations neuillyssoises, Com Com Entr' Allier Besbre et Loire, Centre Social La Farandole, Val Libre et Patrimoine, SICTOM, SIVOM Val de Besbre.

LE MOT DU MAIRE

Neuillyssoises, Neuillyssois,

L' année 2018 s'achève à Neuilly dans la sérénité de nos campagnes, loin du vacarme des villes, et l' année 2019 commence sous les mêmes auspices.

Notre petite commune a montré une fois de plus son dynamisme et sa vivacité avec les petits moyens dont elle dispose. Nos associations, malgré leurs contraintes, font tout ce qu'elles peuvent pour animer le village, tout comme chacun d'entre vous qui apporte sa contribution que ce soit en donnant un coup de main ou en offrant quelque chose d'utile.

Deux concerts ont eu lieu cette année dans l'église, l'un organisé dans le cadre du Festival des Monts de la Madeleine et l'autre par les Amis de l'Eglise. Gageons que 2019 verra ces évènements se renouveler.

Notre école reçoit cette année 16 élèves des sections de maternelle, dans le cadre du RPI avec Le Bouchaud, Avrilly et Luneau. Les repas à la cantine sont confectionnés par Raphaëlle du restaurant « l'Herbe Folle », pour la plus grande joie de nos petits.

Les travaux et chantiers initiés les années précédentes se sont poursuivis, voir terminés pour certains d'entre eux. La deuxième partie du local municipal a été achevée. Une visite à la population vous a permis de découvrir cette rénovation de la grange des Bécauds. La place de la République est terminée et de l'avis du plus grand nombre, elle apporte une touche de modernité au village. Le tracé des places de parking semble pertinent aux dires des nombreux usagers.

Au début de l'année, nous avons déposé 2 dossiers principaux pour de nouveaux investissements. L'un concerne notre salle polyvalente qui, après 30 années de service, nécessite de nombreuses rénovations. Le budget prévisionnel est de 113 000 € HTVA ; nous avons passé l'année à attendre les réponses des différents financeurs avant de décider d'aller plus loin. A ce jour, la part de la commune dans le financement serait d'environ 20%. En effet, le Conseil Départemental, l'Etat et la Région acceptent de nous aider de manière substantielle. Les travaux porteront en priorité sur la mise aux normes d'accessibilité et de sécurité ainsi que sur la rénovation des installations sanitaires et de cuisine. Nous ne dépasserons pas le budget prévu, et les travaux de confort seront arbitrés dans cet objectif.

L'autre projet concerne la rénovation du bâtiment école. Ce projet consiste en la mise en conformité de l'ensemble du bâtiment tant d'un point de vue accessibilité que du point de vue isolation. De gros travaux sont nécessaires, c'est pourquoi, les aides des mêmes institutions ont été sollicitées. Le niveau d'aide accordé devrait atteindre 80%. Sous cette condition, les travaux pourront être envisagés et permettront de rénover la partie école du bâtiment, ainsi que l'étage dont le projet est inscrit pour devenir un tiers lieux aménagé par la Communauté de Communes. Il s'agit de prévoir une connexion au très haut débit et d'aménager des espaces de télétravail, réunions et visio conférence destinés à un public ciblé de professionnels, associatif, étudiant ou chercheur. L'idée est de créer de l'attractivité pour nos territoires ruraux avec un désenclavement numérique.

L'année 2018 a vu l'arrivée de plusieurs nouveaux habitants; nous leur souhaitons la bienvenue et espérons les rencontrer lors de nos vœux le vendredi 4 janvier 2019 à 19h à l'Herbe Folle. Mention spéciale pour Mathilde BONNABAUD née le 14 Juillet de cette année et dont les parents sont domiciliés à Neuilly.

A cette même occasion, nous aurons la joie de remettre à une famille remarquable de notre commune la médaille de la famille. La Famille BASSET sera ainsi à l'honneur et nous vous attendons nombreux pour fêter ce moment.

J'ai eu le privilège de célébrer un mariage cette année et j'adresse mes félicitations renouvelées au couple PAGAIS, et longue vie dans notre village.

Certains des nôtres nous ont quittés, et nous aurons une pensée pour chacun. Pour ma part, j'ai une pensée particulière pour Louis avec qui j'ai passé toute mon enfance comme plus proche voisin, avec tous ces souvenirs de mercredis à jouer aux cow boys et aux indiens, nos jeux favoris de l'époque. Thèrése, elle, a été ma cantinière à Neuilly et je garde en souvenir ses bons petits plats et sa gentillesse constante. Marcel, lui, c'était le conseiller municipal dévoué, toujours prompt à apporter ses services à la commune en qualité de maçon.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite à tous mes vœux les plus sincères pour 2019, joie, bonheur et santé à vous et vos proches.

Dominique GEOFFROY
Maire de Neuilly en Donjon
Vice-président de la Com Com Entr'Allier Besbre et Loire, chargé de l'aménagement du territoire

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Dominique GEOFFROY
1er Adjoint : Catherine BONNEFOY (chargée des finances, des affaires scolaires et parascolaire)
2ème Adjoint : Agnès DENIZOT (chargée des affaires sociales (C.C.A.S.), des relations avec les associations, des animations, des loisirs et de la communication)
3ème Adjoint: Sylvain MERCIER (chargé des travaux, de l'entretien de la voirie et de l'environnement)

Conseillers : Jean-Claude LEBRUN, Lauraine SULPY, Fabienne FEUILLANT, Richard CHOPIN, Rodolphe PELIN, Bernard BOURACHOT.

VOS DÉLÉGUÉS AUX ORGANSIMES ET SYNDICATS

	Président	Titulaires ou délégués	Suppléants
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale	D.GEOFFROY	A.DENIZOT	C.BONNEFOY, F.FEUILLANT, L.SULPY
		Association handicapé : S.SASTRE-GARAU	Association familiale : M.PELIN
		Club Retraité : E.ROSNET	Autre : A.MONIN
CNAS : Centre National d'Action Sociale		Délégué élu :R.PELIN	Délégué personnel :E.BIGNON
Centre Social Rural La Farandole		C.BONNEFOY	D.GEOFFROY
Communauté de Communes Le Donjon Val-Libre (Conseil communautaire)		D.GEOFFROY	C.BONNEFOY
Correspondant Défense		R.CHOPIN	
SDE 03 : Syndicat Département d'Energie de l'Allier (ex-SIEGA)		D.GEOFFROY	A.DENIZOT
SIVOM de la Vallée de la Besbre		F.FEUILLANT, A.DENIZOT	B.BOURACHOT, D.GEOFFROY
SIVOS de Le Donjon		C.BONNEFOY,	S.MERCIER
Association Vouzance et Loire		A.DENIZOT, R.CHOPIN	

VOS DÉLÉGUÉS AUX COMMISIONS INTERCOMMUNALES

Commissions	Délégué communal
Développement territorial	A. DENIZOT LEMERCIER
Aménagement territoire	R.CHOPIN
Petite enfance	A. DENIZOT LEMERCIER
Santé	A. DENIZOT LEMERCIER
Tourisme et Patrimoine	A. DENIZOT LEMERCIER - R. CHOPIN

LES BUDGETS 2018

Le Conseil Municipal a adopté les différents budgets pour 2018: commune et local artisanal.

Le budget principal de la Commune
s'élève à 225 000€ en fonctionnement et de 355 280€ en investissement comprenant les restes à réaliser de 2017.

Fonctionnement:

- Dépenses : nous assurons les dépenses prioritaires : charges à caractère général (énergie, combustibles, consommables, alimentation cantine, téléphone, entretien et maintenance des bâtiments et du matériel, assurances des bâtiments), charges du personnel, autres charges de gestion courantes (indemnités des élus, contributions au service incendie, Sivos, subventions communales), charges financières (intérêts des emprunts, dotations aux amortissements).
- Recettes : dotations de l'État, impôts de taxes, revenus des immeubles (50 000€), redevances du domaine public et parascolaire.

Investissement:

- **Dépenses** : les travaux : restes à réaliser de 2017: (atelier municipal, aménagement de la place de la République., mairie et voirie). En 2018, achat remorque tribenne, création site cinéraire, réfection salle polyvalente et études pour rénovation du bâtiment école et remboursement de la dette.
- **Recettes** : Les travaux ont été financés par l'excèdent de fonctionnement de l'année précédente, par des subventions de l'État, du Département et de la Région accordées, par le FCTVA.

Malgré une baisse des dotations de l'État, les taux d'impositions restent inchangés (voir tableau ci-dessous).

Le budget Local artisanal
S'équilibre à 10 030€ en fonctionnement et 10 238€ en investissement.

LES TAXES LOCALES 2018

TAXES	Base d'Imposition 2018	Taux en % 2017	Taux en % 2016	Produit Fiscal (€)
Habitation	163 000	9,88	9,88	16 104.00
Foncier Bâti	133 800	9,06	9,06	12 122.00
Foncier non Bâti	102 600	28,97	28,97	29 723.00
			Total	**57 949.00**

Bloc Note

Mairie
☏ : 04 70 55 30 55
E-mail: mairie-neuilly-en-donjon@wanadoo.fr
Site : http://neuilly-en-donjon.interco-abl.fr
Ouverture au public les lundi et jeudi de 9h à 12h -14h à 17h - les 1er et 3ème samedis 9h à 12h et 2ème et 4ème mercredis de 15h à 18h
Ecole Maternelle
☏ : 04 70 55 34 59 – Mme DACHER
Communauté de communes Entr' Allier Besbre et Loire
☏ 04 70 45 00 99 ou 04 70 99 52 66
Relais Services Publics
☏ 04 70 99 69 89
Déchetterie
☏ 04 70 31 83 82
Service de portage de repas
Centre Social du Donjon ☏ 04 70 99 52 77
Aide Ménagère à Domicile
Centre Social du Donjon ☏ 04 70 99 52 77
Service de Soins Infirmiers à Domicile
Centre Social du Donjon ☏ 04 70 99 52 77
Assistante Sociale
Maison des Solidarités à Dompierre sur Besbre : Mme LATHUILIERE Sandra
☏ 04 70 48 00 86
Trésor Public - Lapalisse
☏ : 04 70 99 01 14
La Poste – Le Donjon
☏ : 04 70 99 59 93
Equipement (U.T.T)
À Le Donjon - ☏ : 04 70 99 50 43
Service des Eaux
SIVOM Vallée de la Besbre - Lapalisse
☏ : 04 70 99 02 13
Service des ordures ménagères
SICTOM Sud Allier - Bayet
☏ : 04 70 45 51 67
Sapeurs Pompiers
Service d'Urgence - ☏ : Faire le 18
Gendarmerie
À Le Donjon - ☏ : Faire le 17 ou 04 70 99 50 21
EDF
☏ : 0 810 333 003
Culte:
🖷 : 04 70 99 53 12
Bibliothèque Municipale
☏ : 04 70 55 30 55 - Jours d'ouverture de la mairie
Médecins
Docteur Duclairoir - ☏: 04 70 99 55 06
Docteur Lorincz - ☏: 04 70 99 51 19
Docteur Thomas - ☏: 04 70 99 30 55
Pharmacie du Canton
Pharmacie du Parc
De Combredet—Marchandiau
☏: 04 70 99 56 60
Kinésithérapeutes
E.Gravé - ☏: 04 70 99 51 46
B.Cyrulik - ☏ 04 70 31 91 86
Infirmier(es)
Lanerie - Piludu - Tournadre de Le Donjon
☏: 04 70 99 57 43 ou 06 86 66 93
Lustière-Bartassot & Ravel de Le Donjon ☏: 06 18 56 89 95
Naffetas d'Avrilly ☏: 06 40 31 63 15
Dentistes
N. Delpech – P. Leduc ☏: 04 70 99 53 40
Clinique vétérinaire ☏ : 04 70 99 50 17

ÉTAT CIVIL 2018

Bienvenue à

- Mathilde Marie Denise BONNABAUD née le 14 juillet à Moulins

Plein de bonheur à

- PAGAIS Christian et LANNOY Lucette Henriette Madeleine, marié le 18 Août 2018

Toute notre affection à la famille de

- Robert CHARTIER, décédé le 16 janvier à Neuilly en Donjon
- Marie-Thérèse DIRY, décédée le 21 janvier à Marcigny
- Hélène MARIDET, décédée le 18 avril à Le Donjon
- Louis André MONIN, décédé le 22 juin à Roanne
- Marcel ROSNET, décédé le 10 juillet à Vichy
- Lucien TINET, décédé le 9 novembre à Semur en Brionnais

BIENVENUE AUX NOUVEAUX NEUILLYSSOIS

- Mélodie FORGE et Bastien TERRANOVA et leur fils
- Audrey LAMOUREUX et Nicolas AUNOS
- Justine DAUGE et Jérôme BARRE et leur enfant
- Cindy GIANNONE et Christophe LIBERT et leurs enfants
- Agnès et Romain NATON

ARTISANS ET COMMERÇANTS NEUILLYSSOIS

Bar-restaurant « L'Herbe Folle » : Raphaëlle MERMET, 2 rue de l'Église ☏ 04 70 55 72 45

France Aliplus: Samuel MICHAUD, La Forêt ☏ 04 70 31 04 55

Menuiserie Bourachot : Pascal LASNE DESVAREILLES, 7 rue de l'église ☏ 04 70 55 32 21

Plomberie, chauffage, Sanitaire : Franck BASSET, 12 rue de l'Hôtel de Ville ☏ 06 52 98 98 40, e-mail : franckbasset03@gmail. com

Exploitants agricoles en circuit court:
- Edouard COGNET, les Jacquots ☏ 04 70 55 33 17
- Anne Laurence CHARTIER, Les Collins ☏ 06 86 99 23 11

Exploitant forestier : Sylvain MERCIER, 17 rue de la Tuilerie ☏ 04 70 96 98 39

Scierie Philippe BECAUD, 5 rue Georges Gallay ☏ 04 70 55 33 75

INVESTISSEMENTS COMMUNAUX EN 2018

Aménagement de la place publique:

Dernière semaine de septembre, les travaux de la place ont pris fin.

L'entreprise SAVRE est intervenue pour réaliser un enrobé de finition le long du parking en bord de route. Le déplacement de 2 panneaux a été réalisé afin de les remettre dans un alignement plus en adéquation avec la matérialisation de la place nouvellement terminée.

Le banc a été réinstallé. L'entreprise RAJAUD a fabriqué et posé un nouveau panneau d'affichage à proximité de la cabine abritant la kazabook.

Le montant des travaux d'aménagement de la place est de 52 118.39€TTC subventionné par l'État et le Département à hauteur de 35 319.59€.

Espace cinéraire

Un espace cinéraire, avec puits de dispersion a été installé dans le cimetière par « Les Pompes funèbres PACAUD » de Saint Léon.

Cette même entreprise a profité de son intervention au cimetière pour procéder au nettoyage de l'ossuaire, du caveau communal, du monument aux morts, ainsi que de celui situé en face de l'église.

Auparavant le mur encadrant ce jardin du souvenir avait été restauré par l'entreprise de maçonnerie LAUSTRIAT de Luneau.

Le coût des ces travaux est de 4 484.40€TTC subventionné par l'État et le Département.

Un règlement du cimetière et de l'espace cinéraire a été déposé en mairie.

Toute personne désireuse de renseignements à ce propos pourra se rapprocher du secrétariat.

Remorque tribenne

Une remorque tribenne a été achetée pour un montant de 8 400€TTC subventionnée par le Département à 50% du HT pour faciliter les travaux de voirie de l'adjoint technique.

INVESTISSEMENTS COMMUNAUX EN 2018

Site des Bécauds

Samedi 29 Septembre, le maire Dominique GEOFFROY et ses adjoints Catherine BONNEFOY et Sylvain MERCIER ont ouvert 2 sentiers de randonnées dans le bois des Bécauds.
Ces sentiers permettent de traverser le bois de part en part et de donner deux accès supplémentaires au tombeau de Georges GALLAY.

A l'issue de ce petit chantier participatif, la municipalité avait convié la population à l'inauguration des ateliers municipaux, sur le site des Bécauds.

Une quarantaine de personnes avaient fait le déplacement.

Dans un souci de transparence, un tableau des dépenses et des montants de subventions attribuées était affiché dans l'atelier de Cyrille (dépenses: 83 895.66€TTC) et (subventions de l'État et du Département: 41 947.92€).

Le maire profitait de la présence des Neuillysois sur le site pour montrer les travaux de restauration engagés par la ComCom sur le pigeonnier et les anciennes écuries à cochons de la ferme des Bécauds.

Ce rendez-vous sympathique se termina par le pot de l'amitié.

Chantier Insertion

Début octobre, la commune de Neuilly a bénéficié du concours d'un chantier d'insertion pour la taille des haies sur le site des Bécauds. Cette action était proposée par la ComCom.

C'est donc une dizaine de personnes et 2 encadrants, qui ont œuvrés dans la bonne humeur, avec la collaboration de Cyrille qui assurait la maintenance du matériel.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Cantine scolaire

Depuis le départ volontaire de Florence LIEDTS, la surveillance de la cantine a été confiée à Madame Lamria DARD, pour le plus grand plaisir des tous petits.
Après avoir récupéré les étuves contenant les repas préparés par le restaurant « l'Herbe Folle », elle a pour mission de servir les enfants tout en assurant la surveillance de la cantine.
Très proche d'eux, elle sait se montrer maternelle tout en sachant se faire respecter, afin que les repas se passent dans les meilleurs conditions possibles.

Changement horaires de la mairie

Depuis le 1er octobre 2018, les horaires d'ouverture de la mairie au public seront les suivants:

- Lundi de 9h à 12h et 14h à 17h,
- Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- 1er et 3ème samedi 9h à 12h,
- 2ème et 4ème mercredi de 15h à18h.

Ramassage des épaves automobiles et objets encombrants

Le SICTOM Sud-Allier collectera les **épaves automobiles** et les objets encombrants sur notre commune le 06 juin 2019. S'inscrire en mairie.

Élections européennes : 26 mai 2019

Inscriptions sur les listes électorales jusqu'au 30 mars 2019.

Terrain constructible Rue de l'église/Rue de l'Hôtel de Ville

La commune possède un terrain constructible avec CU dans le bourg, avec accès sur la rue de l'église et sur la rue de l'Hôtel de Ville. Le tarif est de 10€ le m².

Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale est constituée de livres pour enfants et adultes (romans, policiers, documentaires, BD) prêtés par la médiathèque départementale de Coulandon (Allier).

Située dans la salle de réunion de la mairie, vous pouvez emprunter les livres gratuitement aux heures d'ouverture de la mairie. Les enfants de l'école maternelle disposent d'un grand choix des livres adaptés pour eux et ils sont très heureux, tous les lundis matin, de venir les choisir.

Nous tenons à remercier les bénévoles pour l'aide qu'ils apportent lors du passage du bibliobus et les généreux donateurs de livres qui améliorent le choix de nos fidèles lecteurs.

Page Facebook

Depuis le 29 avril 2014, une page Facebook, concernant la commune de Neuilly-en-Donjon, a été créée. Elle permet aux utilisateurs de ce réseau social de suivre l'actualité du village, de nos associations et des manifestations qui ont lieu, par le biais d'articles publiés régulièrement. Cet outil est indispensable pour la promotion de notre commune. N'hésitez pas à la visiter sur internet à l'adresse suivante : https://www.facebook.com/pages/Neuilly-en-Donjon/1409022802705027.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé une fois de plus le repas des anciens de la commune au restaurant « L'Herbe Folle » de Neuilly-en-Donjon.

35 personnes et leurs invités ont répondu à l'invitation. Et comme il se doit, tout le monde s'est régalé de ce repas concocté par notre talentueuse Raphaëlle MERMET et servi d'une main de maître par Dominique GEOFFROY, maire de la commune et 3 membres du CCAS.

Il est bon de rappeler que cet instant de convivialité en en parti possible grâce à l'implication du CCAS et la participation financière du Comité des Fêtes. Le Club des Hirondelles, quant à lui, a offert généreusement l'apéritif.

Les personnes, qui pour diverses raisons, n'ont pas pu se rendre à ce repas, se sont vu remettre en fin d'année un colis gourmand par les membres du CCAS.

Meilleurs vœux de bonne et heureuse année à tous.

Agnès DENIZOT-LEMERCIER (Vice-présidente)

L'ÉCOLE MATERNELLE ET LE RPI

Fin d'année scolaire 2017/2018

Rencontre intergénérationnelle

Mardi 16 janvier 2018 en fin d'après-midi, nous avons présenté notre spectacle de Noël au club des Hirondelles. De le faire exceptionnellement au retour des vacances nous a permis de voir que nous n'avions pas oublié les paroles et les danses.

La galette des rois

Mardi 23 janvier, nous avons cuisiné des galettes des rois aux poires et au chocolat. Pour qu'il y ait plein de petits rois et de petites reines, nous avons mis trois fèves par galette ! Nous avons également invité maître Florian et maîtresse Fanny à venir manger avec nous ce jour-là, et ils ont tous les deux accepté, tout comme Eliane qui est passée pour le dessert !

Carnaval

Vendredi 2 mars, tous les élèves du RPI ont défilé en costume, en chantant, dans les rues du Bouchaud pour Carnaval. Puis, nous avons cassé les pinatas créées par les élèves de maternelle, fait une bataille de confettis, et dégusté de délicieuses crêpes cuisinées par les élèves de Luneau.

Spectacle « Le bel oiseau »

Vendredi 9 mars, la compagnie théâtrale « Les trois chardons » est venue nous présenter le spectacle « le Bel oiseau » en lien avec notre thème annuel du RPI (spectacle financé par la mairie pour la part de l'école maternelle). Pour l'occasion, les élèves de l'école du Bouchaud ont passé la journée avec nous. L'après-midi, nous avons fait tous ensemble un atelier créatif en lien avec le spectacle du matin : des oiseaux en playmaïs, que les élèves ont pu emmener chez eux le jour même.

L'ÉCOLE MATERNELLE ET LE RPI

La chasse à l'œuf

Vendredi 30 mars, nous nous sommes tous munis de seaux pour partir à la chasse à l'œuf, juste avant la pluie ! Quelle belle cueillette !

Sortie scolaire au Parc des oiseaux

Vendredi 25 mai, nous nous sommes rendus au Parc des Oiseaux à Villars-les-Dombes, avec tous les élèves du RPI.

Nous avons assisté au goûter pédagogique des pélicans, fait une visite libre du parc, participé à un atelier sur le thème « Qui suis-je ? » et assisté à un spectacle d'oiseaux en vol.

Journée « Allier Pleine Nature »

Jeudi 31 mai, nous nous sommes rendus à Chassenard afin de participer à des activités sportives organisées par l'USEP, mélangeant les élèves de plusieurs écoles. Nous avons participé à divers ateliers : empreinte de pattes d'animaux, pêche, chasse au trésor, atelier sportif, atelier présenté par la maison aquarium et randonnée.

L'ÉCOLE MATERNELLE ET LE RPI

Atelier yoga et maîtrise de ses émotions

Mardi 26 juin, nous avons eu la visite de la psychologue scolaire et d'une maîtresse spécialisée dans les difficultés de comportement afin de nous présenter deux ateliers : un atelier yoga, durant lequel nous avons essayé de se détendre en prenant conscience de toutes nos parties du corps et un atelier « gérer ses émotions » durant lequel nous avons parlé de toutes les émotions et principalement de la colère : qu'est ce qui nous met en colère, comment on se calme, comment on peut maitriser cette colère, et comment est-ce que l'on se sent une fois calmé…

Sortie scolaire au Pal

Vendredi 29 juin, nous nous sommes rendus au Pal afin de compléter nos connaissances sur l'univers du Loup, notre mascotte. Nous avons fait un atelier intitulé « A pas de loups », mais également une visite guidée avec un soigneur sur les animaux emblématiques du parc. Nous avons également assisté au spectacle des perroquets et à celui des otaries, en plus d'une visite libre du parc. Et enfin, pour le goûter, nous avons mangé une glace en terrasse.

Notre potager

Comme tous les ans, nous avons fait notre potager. Un grand merci au papa d'Eva qui nous a gentiment fourni toutes les graines et les plants, qui ont pu rejoindre nos fraisiers et notre persil qui repoussent chaque année…

L'ÉCOLE MATERNELLE ET LE RPI

Les bouchons d'amour

Le dernier jour d'école, le responsable du secteur de l'association « les Bouchons d'amour » est venu récupérer notre récolte de bouchons de l'année pour tout le RPI. Cette action continue encore cette année, n'hésitez pas à apporter vos bouchons en plastique à l'école !

Début d'année scolaire 2018/2019

Retour à l'école :

C'est sous un soleil radieux que seize bambins (4 petits, 6 moyens et 6 grands) ont fait leur rentrée scolaire ce lundi 3 septembre à l'école maternelle de Neuilly-en-donjon.
Après avoir essuyé quelques pleurs et consolé quelques chagrins, Noélie DACHER(directrice) et Patricia PICARD (atsem) prenaient en main cette joyeuse ribambelle pour leur proposer des activités diverses et variées.
Gageons que tous furent contents de raconter dans le détail cette première journée d'école, à leurs parents ravis de les retrouver.

La semaine du goût

La semaine du goût a eu lieu du 8 au 12 octobre 2018. Cette année, nous avons fait un tour du monde des petits déjeuners, en étroite collaboration avec les parents. Chaque jour, nous avons découvert le petit déjeuner typique d'un pays. Les parents volontaires ont acheté ou cuisiné les plats du jour et sont venus les déguster avec nous en classe. « L'herbe folle » a suivi le projet en préparant le repas du midi en lien avec le pays visité, dont le premier fut pris directement au restaurant.

Tététhon

Désormais tradition annuelle à l' école maternelle, les élèves ont participé au téléthon. Un lâcher de ballons, organisé par les pompiers du Donjon, a eu lieu au city le vendredi 7 décembre en fin de matinée. Un grand merci aux familles pour l'achat des cartes-ballons, qui a permis de récolter la somme de 74€. Espérons que ces ballons accomplissent un très long et beau voyage et que les cartes soient retrouvées et renvoyées.

Vœux du maire

Le samedi 6 janvier 2018, Dominique GEOFFROY et son conseil, présentaient ses vœux aux Neuillyssoises et Neuillyssois, lors d'une cérémonie fort conviviale au restaurant « l'Herbe Folle ».

Au terme d'un discours axé sur les travaux réalisés en 2017 et les projets à venir, il a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants, et a remercié chaleureusement Eliane BIGNON de sa généreuse collaboration auprès de l'école maternelle, à l'aube d'une retraite bien méritée.

Départ en retraite

C'est le 1er janvier 2018, qu'Éliane prit officiellement en retraite.

Native de Magnet (03), elle rencontra son mari Yves en 1974 lors d'une fête de village à Montaiguet-en-Forez, où nombre de neuillyssois s'étaient donnés rendez-vous. Ils se marièrent en 1978 et s'établirent à Saint-Martin-d'Estreaux, petit village de la Loire, où Éliane travaillait en bonneterie depuis ses 16 ans.

En 1981, Éliane et Yves firent construire à Neuilly. Après quelques mois au chômage, Éliane reprit le chemin de St Martin pour travailler de nouveau à l'usine de bonneterie jusqu'en 1989.

C'est à cette date, qu'un poste était à pourvoir à l'école maternelle de Neuilly, pour deux jours par semaine. En parallèle, elle faisait des animations au centre social en vue d'obtenir son BAFA.

Puis continuant sur sa lancée, elle obtint un poste à mi-temps d'auxiliaire de vie et a su pendant de nombreuses années, se rendre utile et appréciée, auprès des personnes âgées du Donjon et des villages environnants, ainsi que des petits de l'école maternelle.

La commune, par la voix de son maire, Dominique Geoffroy, a tenu à l'honorer, lors de la cérémonie des vœux le samedi 6 janvier 2018.

Bien que seule depuis de nombreuses années, Éliane goûte depuis les joies de la retraite.

Elle a rejoint l'équipe de bénévoles qui œuvrent au fleurissement du village, s'adonne au plaisir de la marche, de la danse et du yoga et consacre beaucoup de son temps à ses 2 enfants, Romuald et Emma , ainsi qu'à ses 4 petits-enfants.

Fleurissement du village

Cette année encore, l'équipe de bénévoles s'est dépassée pour fleurir notre village.

Jean-François BOURACHOT, Eliane BIGNON et Bernard BOURACHOT ont donné de leur temps pour aider les irréductibles (Jean-Pierre et Roselyne ARNOULIN), ce qui a permis de fleurir les différents espaces en 3 jours seulement.

Mi-octobre, les bénévoles ont enlevé les fleurs fanées et replanté les oignons de tulipes, jonquilles et autres qui égaieront les premiers jours du printemps.

Merci à Louisa JACQUET et Jean-Paul PACAUD pour leurs dons de fleurs et d'oignons.

Concert du Festival des Monts de la Madeleine

Le quintette a enchanté le public.

Le Dimanche 15 Juillet, le festival des Monts de la Madeleine, faisait étape dans notre belle église romane de Neuilly-en-Donjon, dont l'acoustique se prête merveilleusement aux concerts.

A l'affiche, le quintette « Entrez dans la danse » avec au programme des danses hongroises, norvégiennes et roumaines.

Malgré la concurrence inéluctable de la finale de la coupe de France de football, une soixantaine de personnes était venue écouter ces grands maitres de la musique tel GRIEG, BARTOK, FARKAS ou AGAY. A l'issue du concert, le verre de l'amitié était offert à tous par la municipalité .

Deux mariages:

Mariage à la mairie

Samedi 18 août 2018 à 11 heures, Dominique GEOFFROY, maire de la commune, assisté de son adjointe Agnès DENIZOT-LEMERCIER, faisant fonction de secrétaire, a eu le plaisir de célébrer le mariage de Madame LANNOY Lucette et de Monsieur PAGAIS Christian domiciliés au 21 rue de l'Hôtel de Ville.
Très entourés par leur famille et amis, les nouveaux époux étaient particulièrement émus.

50 ans de mariage

Le 19 août 2018, Suzanne et Jean-Paul FAYET, entourés de toute leur famille ont célébrés leur noces d'or.

Lors d'une petite réception fort sympathique, ils ont renouvelé leurs vœux de mariage en présence d'Agnès DENIZOT-LEMERCIER, adjointe au maire.

Commémoration

Le 11 Novembre 1918, l'Armistice, qui fut signée dans la forêt de Compiègne (département de l'Oise), mettait fin à la Première guerre mondiale, impliquant 19 pays, et qui causa plus de 8 millions de morts, et presque autant d'invalides et de mutilés.

Il était du devoir de tous de célébrer ce centenaire en lui donnant un caractère solennel.

Aussi pour rendre hommage aux enfants de Neuilly-en-Donjon, morts au Champ d'Honneur en défenseurs de la patrie, la municipalité avait décidé cette année de proposer aux habitants une projection, retraçant la dernière année du conflit (1917-1918) et intitulée, « l'Apocalypse – La délivrance ».
Cette dernière a eu lieu dans notre belle église, et a rassemblée pas moins de 70 personnes.

A l'issue, la foule se rassembla en cortège, les enfants portant la gerbe et précédant les porte-drapeaux pour venir commémorer l'Armistice devant le Monument aux morts.

Il était 11 heures et les cloches se mirent à sonner à toute volée pendant 11 minutes et ainsi rappeler que bien que signé à 5h15 le matin, l'armistice n'est entrée en vigueur qu'à 11 heures.

A l'issue des discours, le nom de chacun des soldats morts au combat a été lu à haute voix.

Le traditionnel verre de l'amitié, offert par la municipalité a clôturé cet émouvant moment de recueillement et de patriotisme.

Banquet des classe en 8

Samedi 22 Septembre, les classes en "8" de Neuilly en Donjon s'étaient donnés rendez-vous au restaurant « l'Herbe Folle » pour partager un moment convivial, se rappelant souvenirs et anecdotes pour les plus anciens.

Le repas excellentissime comme à l'accoutumée, préparé par Raphaëlle, a ravi tous les palais.
Cette sympathique journée s'est prolongée pour certains fort tard autour d'une délicieuse soupe à l'oignon.

Le Beaujolais nouveau est arrivé …..à l'Herbe Folle

Jeudi 15 Novembre le restaurant l'Herbe Folle de Neuilly-en-Donjon, organisait son incontournable soirée « Beaujolais ».

C'est au son de l'accordéon de Roland TÊCHE, que pas moins de 70 amateurs se retrouvaient pour apprécier tête de veau ravigote ou saucisson-pommes vapeur et sa sauce au vin, concoctés par Raphaëlle MERMET, qui ne cesse d'accroître sa renommée, dans une ambiance très festive et conviviale.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES MANIFESTATIONS

Janvier 2019 Ven 04: Vœux de la municipalité à l'Herbe Folle, 19h Mar 08 : Assemblée générale du Club des Hirondelles Sam 19 : Belote du Club de pétanque	**Juillet 2019** Dim : Concert du festival des Monts de la Madeleine
Février 2019 Ven 01 : Assemblée générale du Comité des Fêtes	**Août 2019** Jeu 15: Concours de pétanque ouvert à tous du Club de pétanque Ven 23 : Belote du Club des Hirondelles
Mars 2019 Mer 13: Concours de belote	**Septembre 2019** Sam 14 et Dim 15: Journées du Patrimoine avec visites guidées de l'église
Avril 2019 Sam : Marche et repas de Vouzance et Loire	**Octobre 2019** Sam 5 : Repas des Ainés de la commune Sam : Marche Vouzance et Loire
Mai 2019 Mer 8 : Commémoration et défilé Dim 14 : Concours officiel du Club de Pétanque Mer 22 : Belote du Club des Hirondelles	**Novembre 2019** Dim 11 : Commémoration et défilé
Juin 2019	**Décembre 2019**

CLUB DES HIRONDELLES

Activités du Club des Hirondelles

Jeudi 16 janvier 2018, nous avons débuté l'année par l'assemblée générale du Club avec 29 adhérents dont 6 nouveaux.

Nous avons observé une minute de silence pour tous les adhérents décédés depuis la création du club, bientôt 35 ans. En juillet, nous avons eu le décès de Marcel ROSNET qui fut Président du club pendant six ans.

L'avoir lu par le trésorier est satisfaisant et approuvé par les adhérents. L'après-midi se termina par le spectacle des enfants, le pot de l'amitié, la dégustation de la galette des rois et des jeux divers.

Samedi 7 avril: 66 doublettes au concours de belote.

Jeudi 26 avril: 9 personnes se sont rendues à la journée de l'amitié à Le Donjon en présence des autres clubs de notre secteur.

Samedi 13 mai : repas du club à l'Herbe Folle. Nous remercions M. le Maire pour son geste généreux.

En cours d'année, nous avons reçu les clubs de Luneau, de Montcombroux les Mines et de Saint Didier en Donjon et réciproquement. Ce sont toujours de belles et agréables journées entre clubs.

Mercredi 30 mai : 86 doublettes au concours de belote.
Jeudi 23 août : 82 doublettes au concours de belote.
Jeudi 27 septembre : sortie grenouille à Monétay sur Loire.

Pour le repas du CCAS, le Club a offert l'apéritif .

Mardi 4 décembre : à 15h, le club a assisté au spectacle donné par les enfants de l'école maternelle. Pour les remercier, nous leur avons offert buchettes, chocolats et jus de fruits.

Samedi 15 décembre: A midi, nous avons déjeuné à l'Herbe Folle. Les adhérents absents au repas recevrons une boite de chocolats.

Voici une année qui s'achève, toujours bien remplie et très active. Souhaitons longue vie au Club.

Notre assemblée générale aura lieu le mardi 8 janvier 2019 à 14h à la salle polyvalente.
Manifestations 2019 : Mercredi 13 mars: concours de belote - Mercredi 3 avril: repas du club - En avril : sortie à la fabrique de bière de Diou - Samedi 18 mai : repas du club - Mercredi 22 mai : concours de belote - vendredi 23 août : concours de belote - en septembre:, sortie et samedi 14 décembre : repas de Noël.

Les réunions mensuelles du club ont lieu le 1er mercredi de chaque mois à la salle polyvalente à 14h.
Le Club vous souhaite de bonnes fêtes et bonne santé à tous.

Les personnes intéressées par les activités du club et passer un après midi peuvent nous rejoindre. Nous les accueillerons avec plaisir pour les jeux de cartes, scrabble, dominos etc et rencontres en club.

Elise ROSNET, présidente

C. A.T. M. et Veuves

Le dimanche 11 février a eu lieu l'assemblée générale de notre section P.G.C.A.T.M. La trésorière nous a présenté le bilan financier. Les comptes sont tous positifs.

A cours de cette année, notre camarade Marcel nous a quittés, terrassé par une leucémie foudroyante.

Cette année 2018, les rassemblements du 8 mai et 11 novembre ont attiré une belle assistance. 60 personnes au mois de mai et 70 au mois de novembre avec 6 enfants, ce qui nous fait un grand plaisir afin de perpétuer le devoir de mémoire.

Notre section est entourée de 3 sympathisants, ce qui apporte un peu de jeunesse. Anne-Laurence Chartier, Olivier Bonnabaud et Richard Chopin.

Que ce soit à l'assemblée cantonale au Bouchaud, au séminaiure des présidents à Moulins, au mémoriral à Saint Pourçain sur Sioule (tres belle céréromie toujours aussi prenante), au rassemblement au Bouchaud le 5 décembre pour honorer les morts de la guerre d'Algerie, notre section est toujours présente.

René VERRY, président

Comité des Fêtes

Bébés à l'honneur

La commune de Neuilly en Donjon a eu la joie d'accueillir en 2017 deux petites filles : Kendra BIZET et Eloïse TRUGE.

A ce titre le Comité des Fêtes avait convié parents et enfants ce dimanche 21 janvier à la salle communale pour la remise des bons-naissance. Seule la famille de la petite Eloïse a fait le déplacement, accueillie par un comité presque au complet. La petite cérémonie s'est clôturée autour du verre de l'amitié et les félicitations du président Mathieu DUPONT aux parents.

COMITÉ DES FÊTES

Loto du 25 février

Le dimanche 25 février, le Comité des Fêtes a organisé son traditionnel loto.

Quelques 80 personnes avaient bravé les températures glaciales annoncées par Méteo France pour venir passer un après-midi ludique et convivial dans la salle polyvalente.

Les 3 lots de la super-quine furent remportés respectivement par David MICHAUD de Chambilly, Suzanne FAYET de Neuilly et Delphine DUPONT de Luneau.

Fête d'été du 21 juillet

Le 21 juillet, les bénévoles du Comité étaient à pied d'œuvre pour organiser la fête patronale de notre commune sur le stade des Bécauds. Près de 300 personnes ont dégusté le jambon à la broche. Roland Têche et son orchestre Génération France ont animé le bal.

35 ans du Comité des Fêtes

Le Comité des fêtes de Neuilly en Donjon célèbre ses 35 ans cette année. Créé en 1983, il organise depuis de nombreuses manifestations et participe activement à la vie sociale de la commune. Pour l'occasion, les bénévoles se rassemblèrent au restaurant « L'Herbe Folle ». Nous avons eu la joie d'accueillir les anciens présidents, l'ancien maire et M. le Maire, pour partager un très bon repas et nos nombreux souvenirs. Fil rouge de cet après-midi convivial, un classeur de photos et d'articles de presse nous a permis de retracer l'histoire de notre association.

L'association a fait des dons : au CCAS pour le repas et les colis de nos ainés, aux enfants de la maternelle pour qu'ils puissent faire un voyage scolaire.

Illuminations

C'est par un temps particulièrement clément que les membres du comité des fêtes auxquels s'étaient joints Evelyne et Gilles THEVENOUX, étaient à pied d'œuvre ce samedi 1er Décembre pour parer notre village de ses plus beaux atours.

A dominante blanche et rouge, les décors avaient été pensé en amont. Les guirlandes lumineuses, illuminent Neuilly dès la tombée de la nuit, pour le plaisir de toutes les personnes qui s'attardent pour les admirer.

Assemblée Générale

L'assemblée générale du Comité des Fêtes s'est déroulée le vendredi 7 Décembre 2018 dans la salle communale.

Suite à la démission d'une partie du bureau et à un manque de bénévoles, une nouvelle assemblée générale est prévue le vendredi 1er Février 2019 à 20 heures.

Si vous souhaitez que notre village continue d'être dynamique, venez rejoindre l'assocation qui anime et embelli notre bourg pour les fêtes.

Le comité des fêtes de Neuilly vous adresse ses vœux les plus sincères pour l'année 2019.

CLUB DE PÉTANQUE NEUILLYSSOIS

L'année 2018, le club de pétanque de Neuilly en Donjon débuta l'année en organisant un concours de belote le 3eme samedi de janvier.

Le printemps arrivant, il fut temps de ranger les cartes et sortirent les boules de pétanques, les premières rencontres de Coupe d'Allier furent difficiles avec des adversaires de haut niveau (Cusset, Yzeure, St Yorre, Bellerive et Tréteau), les neuillyssois et leur Capitaine se classeront derniers de leur poule, mais le maintien au niveau Prestige devrait être assuré !!!

Le concours officiel du mois de mai rencontra un joli succès, comme le concours ouvert à tous du 15 août. Ces deux manifestations et le concours de belote permettent au club d'équilibrer le budget.

L'été arriva, et les Neuillyssois avaient retrouvé leurs confiances et niveaux de jeux, ils illustrèrent dans plusieurs concours de la région et départements voisins.

Le dernier samedi du mois d'août avait lieu, au stade des Bécauds, la coupe cantonale. Après des parties de hautes qualités le club de Moncombroux les Mines remporta le challenge et le concours féminin. Les Neuillyssois se contenteront du concours complémentaire et Le Donjon du concours consolante. La soirée se termina dans la joie et bonne humeur autour d'un repas.

Pour l'année à venir le club prévoit d'organiser différentes manifestations afin de continuer d'animer la vie du village et des Bécauds :
- Concours de belote le 19 janvier 2019
- Concours de pétanque officiel le 14 mai 2019
- Concours ouverts à tous le 15 aout 2019

Le club de pétanque vous présente leurs meilleurs vœux pour 2019.

Rodolphe PELIN, président

LES AMIS DE L'ÉGLISE STE MARIE-MADELEINE

L'année 2018 débuta par notre Assemblée générale. Le bureau reste inchangé :
Richard Chopin, président ; Eliane Bignon, trésorière ; Marinette Chartier, trésorière adjointe ; Régine Bernard-Sperry, secrétaire; Josette Geoffroy, secrétaire adjointe. Nous avons également élargi notre bureau avec l'élection de nouveaux membres.

Suite à la venue des étudiants d'école d'architecture de Lubiana (Slovénie) en juillet 2016, un dossier, composé de plans, croquis et photographies de notre église, a été rédigé. Cette plaquette est une mine d'informations, montrant, entre autres, les différentes étapes de construction de l'édifice et ses dimensions. Nous avons eu le plaisir de l'acquérir par le biais du CEP (Centre d'Etudes des Patrimoines en Charolais-Brionnais). Nous en avons profité également pour leur commander un totem, résumant ce travail de relevés et les conclusions. Tous deux sont disponibles gratuitement à l'intérieur de l'église. Nous vous invitons à les consulter.

Pour la troisième année consécutive, notre église accueillait le festival des Monts de la Madeleine avec un concert de musiques classiques, composé de 5 artistes (flûte, hautbois, clarinette, cor et basson).

Le vendredi suivant la fête patronale, nous avons proposé un concert de gospel avec l'artiste Sister Nat et les Enfants du Gospel. Un magnifique spectacle, mêlant chants joyeux et entraînants, et anecdotes sur des saints locaux et sur l'histoire du gospel, qui n'a pas reçu le succès mérité avec une faible affluence. Cette agréable soirée se termina par le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Bien évidemment, notre église est toujours un lieu de visite apprécié et considérable. Fer de lance touristique pour notre région, plus de 1000 personnes l'ont fréquenté cette année.

La vente de cartes postales et de plaquettes permettent une recette importante pour notre petite association.

Nous remercions tous les « amis » qui entretiennent et permettent l'ouverture de notre édifice religieux. Nous exprimons également notre gratitude à Elise Lemessier, qui a confectionné une magnifique nappe brodée pour l'autel.

A l'écriture de cet article, nous n'avons pas prévu de manifestations pour l'année 2019. Notre Assemblée générale aura lieu dans le début de l'année.

Belles fêtes de fin d'année !

Richard Chopin, président

RELAIS PAROISSIAL

Pour information, un petit rappel: notre commune fait partie des 38 clochers de la paroisse Notre Dame de l'Alliance du diocèse de Moulins. Nous avons 3 prêtres, 2 diacres et une communauté de soeurs au Donjon.

- Une messe chaque dimanche à 9h30 au DONJON,
- Dans notre église, le samedi à 18h à tour de rôle suivant le calendrier,
- Dans notre commune, une équipe de relais de proximité fait le lien entre les habtitants et la paroisse. Elle est à l'écoute pour toutes informations sur notre Église, n'hésitez pas à la contacter et à donner vos idées et suggestions pour que notre communauté chrétienne vive.

Prenez contact avec Marinette CHARTIER 04 70 55 35 49, Monique TRUGE 04 70 55 31 63, Nicole DUPONT 04 70 55 33 25.

Si des personnes ou enfants souhaitent se rendre aux offices au Donjon, nous vous proposons du covoiturage et nous vous invitons aux vœux de la poroisse au Donjon le samedi 12 janvier 2019 à 19h après la messe exceptionnellement placée le samedi soir à 18h.

ASSOCIATION VOUZANCE ET LOIRE

Comme chaque année depuis 21 ans, l'association présidée par Mme Chantal ARNOUD de Chassenard, organisait une fois de plus, deux marches sur notre territoire. Les villages retenus pour l'année 2018, étaient Neuilly-en-Donjon et Le Donjon.
Samedi 21 Avril 2018, l'association « Vouzance & Loire » organisait sa 55ème marche sur la commune de Neuilly-en-Donjon.

C'est sous un soleil radieux qu'une quarantaine de randonneurs prenaient le départ de la salle polyvalente pour partir à la découverte de nos chemins sans prétention, ni précipitation.
A chacun des 3 circuits proposés, un petit ravitaillement permettait à tout un chacun de reprendre quelques forces.

Au terme de cette belle ballade, les randonneurs se voyaient offrir par l'équipe municipale, le verre de l'amitié et son accompagnement, précédé par un petit mot de bienvenue de Dominique GEOFFROY, maire de la commune.

Quelques 70 personnes s'étaient inscrites pour partager le repas proposé par l'association et concocté une fois de plus par Raphaëlle.

Que ce fut au printemps ou à l'automne, le soleil était au rendez-vous et déplaça de nombreux marcheurs amoureux de nos chemins de randonnées.

Savamment orchestrées par les membres de l'association, ces journées se déroulent toujours dans une très bonne ambiance.

L'association remercie les municipalités qui ont tout mis en œuvre pour organiser ces manifestations et souhaite voir le nombre de randonneurs augmenter dès la prochaine édition.

VAL LIBRE, CULTURE ET PATRIMOINE

L'Association qui œuvre à la mise en valeur du petit patrimoine bâti sur notre territoire communautaire a connu une année particulièrement dense de par ses projets réalisés en 2018 ou en cours de réalisation.

Les membres de « Val Libre Culture et Patrimoine », n'ont pas ménagé leurs forces et ont donné de leur temps pour restaurer entre autre la fontaine du Donjon (située derrière le garage CHASSOT) et le petit pont à proximité, ainsi que la cheminée du four à pain et le puits de la maison du canal à AVRILLY.

Le grand projet de l'association reste l'acquisition de la tuilerie de LENAX, »apportée » par son propriétaire Mr Daniel BRESSON.

L'association en est devenue officiellement propriétaire le lundi 3 Décembre 2018.

Resturation de la fontaine du Donjon

Visite de la tuilerie

Inutile de dire que les projets 2019 seront nombreux.

L'association va installer des scénettes de la vie d'antan dans les cabines téléphoniques (une lavandière au Pin, un enfant mineur à Montcombroux-les Mines, un pêcheur (Claudien DESCOMBES) à Luneau, un espace dédié à Jean VADAINE à Avrilly...), terminer la restauration de la cabane de vigne de Montaiguet en Forez, d'un puits à Loddes, des bascules de Luneau et du Bouchaud.

L'association entreprendra la restauration de la tuilerie de Lenax.Vu l'ampleur des travaux à réaliser, cela prendra quelques années, le but étant de la sauver de l'oubli et d'en faire un écomusée, ouvert au public pour lui faire partager le savoir- faire des tuiliers d'antan. .
L'association envisage également de faire revivre le patrimoine Neuillyssois des Bécauds (pigeonnier, anciennes écuries) en y organisant en partenariat avec la commune et la communauté de communes différentes animations.

Quiconque serait intéressé pour rejoindre l'association, peut demander les coordonnées des co-présidents (Patrice LAUSTRIAT et Richard CHOPIN) auprès de la mairie.

L'année 2018 Entr'Allier Besbre et Loire

Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire
Siège
18 rue de Vouroux 03150 VARENNES SUR ALLIER
04 70 45 00 99 – contact@interco-abl.fr
Site internet : interco-abl.fr

44 communes
25 500 habitants
108 884 hectares

Près de deux ans après la fusion des intercommunalités du Donjon Val Libre, Val de Besbre Sologne Bourbonnaise et Varennes-Forterre qui a conduit à sa création, le jeune territoire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire poursuit sa construction. L'année 2018 en est un bon reflet. Entre approbation de nouveaux statuts et définition de l'intérêt communautaire, inauguration d'équipements communautaires, construction d'un projet de territoire, consolidation de la mutualisation et renforcement du dispositif d'insertion, la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire inscrit ses actions durablement en faveur de l'attractivité intercommunale.

Construction d'un projet de territoire

Les élus communautaires ont fait le pari de construire le territoire de demain en impliquant la population et les forces vives du territoire dans l'élaboration d'un projet d'avenir.
En partenariat avec la D.D.T (Direction Départemental des Territoires) et le C.E.R.E.M.A (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) la Communauté de communes s'est engagée dans la démarche de réflexion depuis le printemps 2018, en y associant les acteurs économiques, les associations, les partenaires institutionnels, les citoyens et les élus. Cette démarche participative s'est déroulée en plusieurs étapes clés : sondage de la population, élaboration un diagnostic territorial, anticipation des défis à venir et programmation des actions. Elle s'est achevée le 8 novembre 2018 pour envisager prochainement la présentation publique d'un projet pour les 10 ans à venir.
Après avoir analysé les atouts et faiblesses du territoire, il s'agira de faire des choix, de définir des priorités et d'engager l'action publique qui sera conduite au service des 25 000 habitants et plus encore à l'échelle des bassins de vie d'Entr'Allier Besbre et Loire.
Mail : projet.territoire@interco-abl.fr

Inaugurations de la Maison de Santé pluriprofessionnelle de santé et de la Maison de Services au Public à Dompierre-sur-Besbre

La Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire a inauguré le samedi 3 octobre 2018 la Maison de Santé pluriprofessionnelle de santé et la Maison de Services au Public de Dompierre-sur-Besbre.

La Maison de santé s'inscrit dans un projet de santé labellisé ayant pour objectif de construire une politique de santé territoriale face au risque de désertification médicale. Cet espace de 1000 m² peut accueillir jusqu'à 18 professionnels de santé : 3 médecins généralistes, 4 infirmières, 1 kinésithérapeute, 1 diététicienne, 1 podologue, 2 orthophonistes, et un laboratoire d'analyses médicales.

Maison de santé - Rue du bois des Millets 03290 Dompierre-sur-Besbre

Renseignements : C.C. Entr'Allier Besbre et Loire - 04 70 45 00 99

La Maison de Services au Public est installée à l'espace Boudeville, entièrement rénovée en 2017. Ce lieu permet d'accéder à un large panel de services, il a pour mission d'accueillir, d'orienter, d'accompagner le public à trouver des réponses liées à l'emploi et de l'aider dans ses relations avec les administrations. De plus, la structure reçoit chaque semaine des permanences de partenaires : Pôle Emploi, Mission Locale, ADELFA, VILTAIS, CARSAT…

La Communauté de communes dispose aujourd'hui de deux Maisons de Services au Public sur son territoire, à Dompierre-sur-Besbre et au Donjon, lesquelles ont notamment développé des espaces de télétravail.

MSAP Dompierre-sur-Besbre : 04 70 48 21 10

MSAP Le Donjon : 04 70 99 69 89

Ouverture de tiers-lieux et espaces de co-working

Télétravail, co-working… des néologismes qui s'installent progressivement dans le paysage d'Entr'Allier Besbre et Loire. A ce jour, trois lieux de ce type sont accessibles sur la Communauté de communes.

Le premier espace de co-working a été créé à Varennes-sur-Allier sur le site Ecocentre, il est géré par la Société Publique Locale (SPL 277) gestionnaire du site. Il comprend 12 bureaux avec fibre internet, cuisine et espace de convivialité. Afin d'assurer une répartition territoriale harmonisée, la Communauté de communes a ouvert au 1er juillet 2018, deux espaces de télétravail/tiers lieux supplémentaires. Ces nouveaux espaces sont situés à la Maison de Services au Public (MSAP) de Dompierre-sur-Besbre et au sein des locaux communautaires et MSAP au Donjon.

L'espace dompierrois est composé de deux bureaux, d'une salle de réunion et d'un espace convivial de détente ; au Donjon l'espace offre deux bureaux, une salle multimédia, une salle de réunion et un espace convivial de détente.

Ces structures ont été créées pour accompagner le développement des usages numériques et répondre aux besoins des entreprises, créateurs d'activités, indépendants, salariés pratiquant le travail à distance, mais également des associations et de la population locale. Ils ont vocation à se situer entre le monde de l'entreprise et le domicile mais également à créer du lien social et à faciliter la convivialité.

Pour tout renseignement, horaires et tarifs sur ces espaces de télétravail/tiers-lieux :

Dompierre-sur-Besbre : 04 70 48 21 10

Le Donjon : 04 70 99 52 66

Varennes-sur-Allier : 04 70 20 05 63

Mutualisation – sites internet communaux

« Faire mieux ensemble » c'est ainsi que l'on pourrait résumer l'idée même de la mutualisation.
Deux instances de mutualisation existent aujourd'hui au sein de la Communauté de communes : un comité de pilotage et des ateliers de travail par thématique (achats, assurances, administration générale et services supports, formation…) composés d'élus et d'agents communaux et intercommunaux.
Le première mise en application concrète de la mutualisation sur le territoire Entr'Allier Besbre et Loire est le déploiement des sites internet communaux. Chaque commune du territoire peut aujourd'hui disposer de son propre site internet inscrit dans une charte graphique intercommunale identique à chacun d'eux : cette solution inclue l'hébergement et nom de domaine, la conception et construction d'un site de base, la formation de référents et le suivi technique et de maintenance. Un dispositif qui prévoit que chaque commune devienne autonome dans l'utilisation de l'outil, avec l'appui technique et le suivi du service communication de la Communauté de communes.

Renforcement du dispositif d'insertion

Le chantier d'insertion est un véritable tremplin permettant de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. Existant depuis 2004, et implanté à Vaumas depuis 2013, le chantier intercommunal accueillait jusqu'alors 12 personnes en contrat d'insertion, pour une durée moyenne de 4 à 6 mois, dans les secteurs des espaces verts et de l'oseraie-vannerie, permettant notamment la réalisation de projets communaux *(taille de haies, sablage, aménagement point tri…).*
La Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire a choisi d'élargir le dispositif à l'ensemble de son nouveau territoire et à d'autres services. Ainsi, depuis début 2018, le nombre de bénéficiaires a été porté à 18, avec 6 nouveaux postes en insertion ouverts directement dans les services de la Communauté de communes (crèche, médiathèque, office de tourisme, développement territorial, administration générale/RH, services techniques).
Depuis la mise en place initiale du chantier d'insertion, le taux moyen de retour à l'emploi est de 50 %, un taux qui semble se consolider selon les premiers bilans réalisés suite à l'accueil des nouveaux bénéficiaires.

Service Solidarité Insertion

Maison de services au public : 04 70 48 21 10

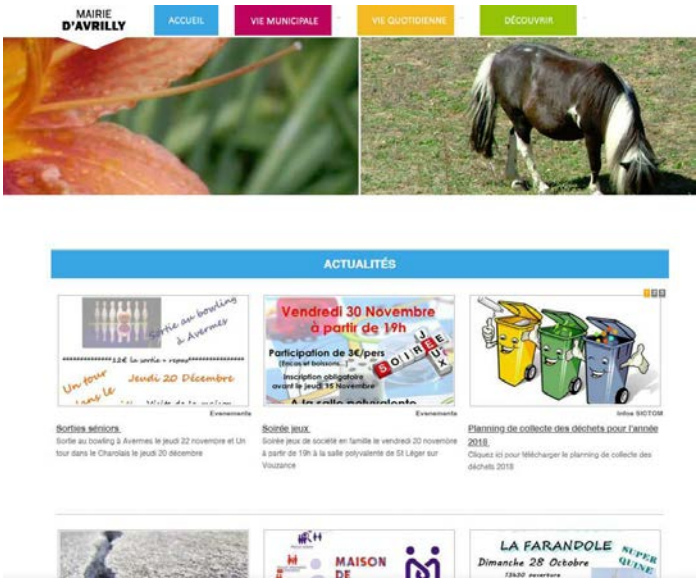

INFOS PRATIQUES

Entr'Allier Besbre et Loire
Communauté de Communes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ENTR'ALLIER BESBRE ET LOIRE
Siège : 18 rue de Vouroux 03150 VARENNES SUR ALLIER
Tél. : 04 70 45 00 99 **email** : contact@interco-abl.fr
Site internet : www.interco-abl.fr

Site de Dompierre-sur-Besbre
Espace Boudeville, 03290 DOMPIERRE SUR BESBRE
Tél. : 04 70 48 21 10

Site Le Donjon
5, Parc Le Plessis 03130 LE DONJON
Tél. : 04 70 99 52 66

Retrouvez ci-dessous une liste des services de compétences communautaires présents sur notre territoire.

Service développement économique
Accompagnement des entreprises et accueil des nouveaux arrivants

Sur l'ensemble du territoire
04 70 45 00 99
04 70 99 52 66
06 31 40 18 25
@ economie@interco-abl.fr

Piscine à Dompierre s/Besbre
Ouverture annuelle
La Madeleine
03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE
04 70 48 02 68
@ piscine.dompierre@interco-abl.fr

Piscine à Varennes s/Allier
Ouverture de mai à septembre
Parc Mauregard
03150 VARENNES-SUR-ALLIER
Tél. : 04 70 45 08 12
@ piscine.varennes@interco-abl.fr

Au 1er janvier 2018, toutes les déchetteries de votre territoire sont gérées par :

SICTOM SUD ALLIER
Les Bouillots 03500 BAYET
04 70 45 51 67
et
SICTOM NORD ALLIER
RD779 «Prends y garde» 03230 CHEZY
04 70 46 77 19

Crèche – halte-garderie « Brin d'Éveil »
Rue Jules Dupré 03150 VARENNES-SUR-ALLIER
04 70 45 85 34
@ creche-brin-deveil@interco-abl.fr

RAM « Les Marmottes »
Rue Jules Dupré 03150 VARENNES-SUR-ALLIER
04 70 45 85 30
@ ram-les-marmottes@interco-abl.fr

RAM Apetipa
service géré par le Centre Social Jaligny / Neuilly
@ contact@apetipa.com

246, rue des écoles
Cour de l'école Tivoli
03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE
04 70 34 52 64

Centre Social
1, rue de la Bertranne
03220 JALIGNY-SUR-BESBRE
04 70 34 71 24

RAM Les Coccinelles
service géré par le Centre Social La Farandole
30 rue Emile Guillaumin 03130 LE DONJON
04 70 99 52 77

LAEP « Au Rendez-vous des P'tites-Pousses »
Rue Jules Dupré 03150 VARENNES-SUR-ALLIER
04 70 45 85 34
@ laep@interco-abl.fr

Résidences du Val de Besbre
Accueil temporaire pour personnes âgées
39, rue de la Couzenotte, 03220 JALIGNY-SUR-BESBRE
04 70 35 12 70 - @ residence.valdebesbre@gmail.com

Les Maisons de Services Au Public
5 parc Le Plessis 03130 LE DONJON
04.70.99.69.89 - @ msap-le-donjon@interco-abl.fr

Espace Boudeville 03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE
04 70 48 21 10 - @ maisonpourlemploi@interco-abl.fr

Résidences Jeunes O²
Logements pour travailleurs, intérimaires, stagiaires...
Les Brémonts 03150 VARENNES-SUR-ALLIER
04 70 47 45 97 - @ pij.varennes@viltais.eu

Office de Tourisme Entr'Allier Besbre et Loire
@ tourisme@interco-abl.fr

Antenne de Varennes s/Allier
Place de l'Hôtel de Ville
03150 VARENNES-SUR-ALLIER
04 70 47 45 86

Antenne de Dompierre s/Besbre
145 Grande Rue
03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE
Tél. : 04 70 34 61 31

Antenne Le Donjon
Gestion par l'association Loisirs et Culture
Parc du Plessis 03130 LE DONJON
Tél. : 04 70 99 50 73

Pôle Culturel « Les Pieds dans l'eau »
Médiathèque,
Exposition permanente René Fallet

10, rue du Château
03220 JALIGNY-SUR-BESBRE
04 70 35 68 79
@ poleculturel@interco-abl.fr
www.poleculturel.interco-abl.fr

Pôle d'animation archéologique « Arkéocité »
5 bis rue du 4 septembre
03150 VARENNES-SUR-ALLIER
04 70 45 85 30
@ arkeocite@interco-abl.fr
www.arkeocite.fr

Transport à la demande
Centrale de réservation
n° vert : 0 800 800 966

SICTOM « SUD ALLIER »

Depuis avril 2018, 13 communes de l'ex communauté de communes Le Donjon Val Libre adhèrent au SICTOM Sud-Allier pour la gestion des déchets. Collecte, traitement, financement... nous vous expliquons l'organisation qui est désormais en vigueur sur ces communes.

Une collecte des ordures ménagères inchangées

Toujours assurée par SITA-SUEZ, **la collecte des ordures ménagères** restera inchangée jusqu'au 31/12/2021.

A la fin du contrat, le SICTOM Sud-Allier reprendra ce service de collecte avec ses propres moyens humains et matériels. Les déchets seront alors incinérés et valorisés à l'Unité de Valorisation Energétique des Ordures Ménagères de Bayet.

Tri des emballages

La collecte des emballages est toujours assurée par SITA. Vos papiers et emballages ménagers recyclables sont toujours à déposer dans les colonnes des points tri.

A compter d'avril 2019, une communication spécifique sera adressée à l'ensemble des foyers dans le cadre de la simplification des consignes de tri.

Modification du système de financement : T.E.O.M

En début d'année 2018 et suite à l'intégration des 13 communes de l'ex communauté de communes Le Donjon Val Libre, le conseil communautaire, à l'issue d'un vote, a décidé **d'instituer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères en lieu et place de la Redevance**, harmonisant ainsi le financement de la gestion des déchets sur la totalité de cette nouvelle ComCom. En effet, les deux modes de financement (TEOM et REOM) ne peuvent juridiquement cohabiter.

Un lissage des coûts sur 4 ans est mis en oeuvre afin d'assurer la meilleure transition possible pour les usagers entre les deux systèmes de financement.

La TEOM est une taxe basée sur le foncier bâti.

Elle est donc due pour tout bâtiment taxé par la taxe foncière, occupé ou non, qu'il produise ou non des déchets. Elle est perçue avec la taxe foncière et son montant varie en fonction de la valeur locative du logement ou du local.

Le taux de la TEOM est voté chaque année par les communautés de communes et d'agglomération du territoire. Ce taux est le rapport entre le produit attendu pour un périmètre donné et le cumul de bases foncières sur ce même périmètre. A l'aide de ce taux, le centre des impôts calcule la part de chacun en le multipliant à la valeur locative de chaque habitation ou local.

Pour 80% des foyers, le montant annuel dû pour la gestion des déchets aurait été supérieur si la Redevance avait été conservée, d'autant plus qu'elle n'était pas représentative du coût réel du service. En effet, une partie de ce coût était prise en charge par le budget général de la communauté de communes Le Donjon Val Libre.

Attention : changement d'horaires d'ouverture de la déchetterie de LE DONJON à compter du 1er janvier 2019

Mardi - Jeudi - Samedi : 8h à 12h et 14h à 17h

Vous pouvez contacter le SICTOM sur les nouveaux tarifs applicables aux déchéterries du SICTOM « Sud Allier » :
- végétaux, gravats et déchets mélangés pour les professionnels,
- plaque d'amiante pour les particuliers et les professionnels.

Pour tout renseignement, contactez le *SICTOM Sud-Allier*
au 04.70.45.51.67 ou N° vert 0 800 831 628

Rejoignez-nous sur notre site www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook

SIVOM DE LA VALLÉE DE LA BESBRE

La commune de Neuilly en Donjon adhère au SIVOM eau et assainissement de la Vallée de la Besbre qui regroupe trente-cinq communes représentant une population d'environ 15 300 habitants. La commune est représentée par deux délégués (titulaires : Agnès DENIZOT et Fabienne FEUILLANT ; suppléants : Bernard BOURACHOT et Dominique GEOFFROY). Les soixante-dix délégués forment le Comité Syndical qui prend les principales décisions. La présidence du SIVOM est assurée par Gilles BERRAT.

Le personnel du SIVOM (24 agents) assure un service de qualité aux abonnés en eau potable et en assainissement. En effet, le SIVOM dispose de compétences en eau potable et en assainissement.

1) Eau potable

- **Le SIVOM assure en régie directe la production et la distribution de l'eau potable** pour ses communes adhérentes. Ainsi, 1 307 638 m^3 d'eau ont été consommés en 2017 par les abonnés.

Pour assurer l'alimentation en eau potable, le SIVOM dispose de différents sites de production : une station de pompage à Lapalisse dans la Besbre, une station de pompage à Avrilly dans la Loire et différentes sources en Montagne Bourbonnaise. L'eau consommée sur la commune (198 branchements d'eau) provient de la Loire.
Le SIVOM dispose d'une capacité de stockage de 14 000 m^3 avec ses trente-huit réservoirs. On compte 1 390 kilomètres de réseau dont 35 kilomètres sur la commune.

- **La recette principale du SIVOM provient de la vente d'eau** (2 398 136 € HT en 2017 dont 34 846,00 € proviennent des abonnés de la commune). Les recettes financent les dépenses (4 255 452 € HT en 2017) de fonctionnement et d'investissement permettant la distribution de l'eau, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Le prix de l'eau comprend une part fixe, l'abonnement, et une part variable proportionnelle à la consommation d'eau. Le prix de l'eau est fixé chaque année par le Comité Syndical.

En 2018, les tarifs étaient les suivants :
- forfait annuel abonnement : 48,00 € HT
- Prix de l'eau par tranche de consommation :

1,58 € HT de	0 à	300 m^3
1,49 € HT de	301 à	1 000 m^3
1,30 € HT de	1 001 à	6 000 m^3
1,18 € HT de	plus de	6 000 m^3

2) Assainissement non collectif

- Contrôle des installations neuves ou réhabilitées

Le SIVOM assure le contrôle des nouvelles installations d'assainissement non collectif. Un imprimé est à retirer au SIVOM ou au secrétariat de mairie et doit être retourné au SIVOM.

- Contrôle des installations en cas de vente

Le SIVOM, en cas de vente de biens immobiliers situés en zone d'assainissement non collectif, réalise le diagnostic de l'installation d'assainissement non collectif. Ce document, qui doit être daté de moins de trois ans, doit être annexé à la promesse de vente.

Horaires d'ouverture au public du SIVOM :

Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures
Adresse : 18 Route de Bert - BP 31- 03120 LAPALISSE
Tel : 04.70.99.02.13 Fax : 04.70.99.02.53
Mail : administratif.sivom.besbre @wanadoo.fr

En dehors des heures d'ouverture des bureaux, un service de garde, réservé aux urgences, est assuré par le personnel technique 24 heures sur 24.
Vous trouverez plus de renseignements sur le SIVOM en consultant son site internet :
www.sivom-vallee-besbre.fr

POMPIERS DU DONJON

Un chantier en cours au centre de secours du Donjon

Le centre de secours du Donjon est actuellement commandé par le Lieutenant **Christian RAVAT** Chef de Centre, et son adjoint, le Lieutenant **Nicolas FEUILLAND**. L'effectif est de 20 pompiers volontaires au 1er janvier 2019.

Une école de **Jeunes Sapeurs-Pompiers** existe au niveau des 3 centres du Donjon, de Jaligny et de Lapalisse avec un effectif de 21 élèves.

La caserne des pompiers du Donjon a été construite en 1995 avec la participation financière de 13 communes : le Pin, Saint Didier en Donjon, Le Donjon, Lenax, Montaiguet en forez, Luneau, Bert, Monétay sur loire, Montcombroux les Mines, Loddes, Le Bouchaud, Neuilly en Donjon et Liernolles.

A l'époque, le nombre d'interventions était d'une centaine par an, principalement des incendies, des accidents de la route et des interventions diverses.

Aujourd'hui, le nombre d'interventions est passé à près de 400 par an. Les interventions « historiques » représentent entre 10 et 20% de ce nombre. La plus grande partie de l'activité des pompiers est constituée par du transport de personnes, aussi bien pour des cas d'urgence que pour des cas non urgents. Cela est dû principalement au fait que les médecins ne se déplacent presque plus à domicile, et les appels au 15 se traduisent souvent par l'envoi des pompiers avec leur véhicule **VSAV (véhicule de secours et d'assistance aux victimes)**. Une autre cause est la carence des services d'ambulances privées qui ne parviennent pas à assurer la demande. Enfin, une cause un peu moins noble, est le fait que la population n'hésite plus à solliciter l'intervention des pompiers pour des cas qui sont jugés abusifs… mais le pompier se doit de répondre à toute demande en cas d'alerte.

Une extension de la caserne du Donjon est en cours pour notamment répondre à ces nouveaux besoins; en effet, un local de 60m^2 spécialement dédié à abriter le **VSAV**, avec aménagement spécial, est en construction sur la partie Ouest. L'aménagement d'un étage doit permettre des séances de formation, et de nouveaux vestiaires aideront à accueillir les Jeunes Sapeurs-Pompiers.
Le montant total des travaux est de 182 000 € HTVA soit 218 000 € TTC. **Le SDIS (Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours)** a diligenté ces travaux et signé une convention avec la commune du Donjon selon laquelle celle-ci s'est engagée à financer 25 % de ce montant soit 45 562 €. Le Donjon a sollicité les 12 autres communes pour apporter leur contribution financière.

Article rédigé par Dominique GEOFFROY après entretien avec le lieutenant Nicolas FEUILLAND .

CENTRE SOCIAL LA FARANDOLE

La Farandole c'est quoi

1/ La Farandole est une association loi 1901 gérée par des habitants et des élus. Le Centre Social se définit comme un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

2/Nos valeurs de référence sont : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

3/ Nos façons d'agir sont fondées sur:
– une vision globale de la vie humaine, des compétences des hommes et des femmes et du territoire où ils vivent.
– des méthodes participatives, opérationnelles et responsables.
– un partenariat actif et ouvert.

Tous les habitants du territoire peuvent devenir bénévole au Centre Social et/ou siéger au Conseil d'Administration en se faisant élire lors de l'assemblée générale annuelle.
Le Centre Social est agréé par la Caisse d'Allocations ffmiliales de l'Allier pour son projet d'animation globale :
- Tous les 4 ans, l'équipe de l'association pilote un diagnostic de territoire partagé qui associe les habitants, les élus, les partenaires, les professionnels, les bénévoles. - Suite à ce diagnostic le Centre Social fixera les objectifs à poursuivre pour les 4 années à venir.

Pôle « Séniors & territoire »

Notre territoire étant rural, nous souhaitons développer et entretenir le lien social sur les différentes communes, notamment pour le public seniors dans le but d'éviter l'isolement.

Dans cet objectif, nous avons créé un programme d'activités et sorties : le « *pass' temps séniors* ». Des ateliers informatique, de la gymnastique douce, des après-midi jeux de société ainsi que des sorties sur le territoire ou hors territoire ont eu lieu en 2018 : ce sont environ 70 personnes qui ont participé cette année.

N'hésitez pas à venir consulter le programme des activités, rencontrer l'animatrice et lui proposer vos idées ou vos envies.

La Com' jeunes

Depuis maintenant 6 ans la commission « jeunes » du Centre Social la Farandole a vu le jour. Ce sont 16 ados de 11 à 15 ans qui se réunissent chaque vendredi au collège Victor Hugo du Donjon durant la pause méridienne. Ils construisent leurs projets accompagnés de l'animatrice du Centre Social. Ils sont sensibilisés à la vie associative et apprennent à monter un budget, organiser des actions et communiquer autour de leurs projets.

La commission « Jeunes » vit grâce à l'accompagnement du Centre Social mais également grâce au fort partenariat mis en place avec le collège. Chaque année l'établissement nous permet de présenter le Centre Social ainsi que la commission à tous les collégiens, notamment les nouveaux 6ème et nous met à disposition des lieux pour rencontrer les jeunes. Nous assurons également différentes animations : Allier Pleine Nature, soirée d'intégration, club jeux de société, etc. Différents séjours et sorties ont déjà été réalisés : séjour dans le jura, Cap d'Agde, séjour au ski, journée à Disneyland Paris, sortie au circuit de Magny Cours, etc.

En 2018, du 11 au 13 Juillet, 12 ados accompagnés de leurs animatrices se sont rendus au parc du « Futuroscope » et à « La planète des crocodiles » à Civaux (86). Afin de pouvoir voir naître leurs projets, différentes actions ont été réalisées tout au long de l'année : lavage de voiture, vide dressing, vente de chocolats, buvette…

CENTRE SOCIAL LA FARANDOLE

Le 27 novembre 2018, les jeunes (et leurs parents) ont décidé de renforcer leur implication et poursuivre leur expérience dans la vie associative en créant une Junior Association « La Com' Jeunes », qui sera accompagnée par le Centre Social.

Accompagnement associatif

Le Centre Social compte de nombreuses missions dont l'accompagnement des associations et des bénévoles.

Nous proposons des temps collectifs : des soirées d'information à thème (la loi 1901, les statuts, etc.) et des p'tits dèj' associatifs (associations et bénévoles viennent avec leurs questions et problématiques).

Nous proposons également de l'accompagnement individuel à la demande : création d'une association, modification d'association, écriture des statuts, démarches administratives, développement, recherche de financements, accompagnement à la mise en place de nouveaux projets, etc.

A venir en 2019
Vide dressing : dimanche 3 février à la salle polyvalente du Donjon
Sortie famille : « Salon de l'agriculture » : le lundi 25 février ; Château de Versailles au Printemps.
Café débat : « les femmes en milieu rural » en mars
Comité local santé : thèmes à venir le « Burn out » et « les bienfaits de l'alimentation vegan pour la santé ? »
Bourse : du 3 Avril au 6 Avril (printemps-été)
du 2 octobre au 5 octobre (automne-hiver)
Allier pleine nature : du 21 au 25 Mai au Donjon
Sortie seniors : Bowling le 17 janvier

Pour contacter le Centre Social :
Centre Social La Farandole – 30 rue Emile Guillaumin 03130 LE DONJON
04.70.99.52.77 centre.social.donjon@wanadoo.fr
Site Internet : http://lafarandole.centres-sociaux.fr/
Page facebook : Centre-Social Farandole

2019

La Municipalité est heureuse de vous présenter ses vœux

2019

- - - - - - - - - - - -

MAIRIE
33, rue de l'Hôtel de ville
03130 NEUILLY EN DONJON

Tél : 04 70 55 30 55
E-mail: mairie-neuilly-en-donjon@wanadoo.fr
Site internet : http://neuilly-en-donjon.interco-abl.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :
Lundi - Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mercredi 2ème et 4ème mercredi de 15h à 18h
Samedi 1er et 3ème de 9h00 à 12h00